CAMPUS
TERRE & NATURE

FORMATION CONTINUE

BREVET PROFESSIONNEL
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Code RNCP : 38314 / Code NSF : 214 / Code CPF : 2326006/ Code ROME : A1203

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le BP Aménagements Paysagers vous permet d'acquérir la qualification nécessaire à l'emploi d'ouvrier qualifié autonome dans les entreprises de travaux paysagers et les collectivités territoriales
Une maitrise des compétences essentielles au métier :

- Connaitre les végétaux et leurs besoins
- Maitriser des techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts
- Utiliser, entretenir le matériel et conduire les engins
- Connaitre et respecter les gestes et postures de sécurité et réaliser les premiers gestes de secours (SST)
- Obtenir le Certiphyto décideur

CONDITIONS D'ADMISSION:

Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation

Avoir validé son projet professionnel avec un conseiller Pôle-Emploi

Passer un entretien individuel et des tests de prérequis

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le contenu de la formation correspond au référentiel national du Brevet professionnel aménagement paysager. Il se décline en 6 unités Capitalisables (UC) et chacune d'elles correspond à une capacité du référentiel de certification :

C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager :

C 11. Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
C 12. Se positionner en tant que professionnel dans le milieu du

C 2. Organiser les travaux sur un chantier

C 21. Préparer le travail pour un chantier
C 22. Coordonner le travail sur un chantier

C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

C 31. Réaliser des travaux de taille liés à la conduite du végétal

C 4. Réaliser des travaux d'implantation de végétaux à partir d'un plan

C 41. Réaliser des travaux d'implantation
C 42. Réaliser des travaux de végétalisation par semis

C 5. Mettre en place des infrastructures

C 5 1. Réaliser des murets et des escaliers
C 52. Mettre en place des revêtements

C 6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

AU PROGRAMME :
Lecture de paysage, Biologie- Agronomie, Droit du travail, Communication-Management, Reconnaissance des végétaux, Entretien des végétaux (notamment taille des arbustes d'ornement et des fruitiers), Utilisation et entretien du matériel de motoculture (principalement Tronçonneuse et Débroussailleuse), Travaux de végétalisation (plantations, semis), Maçonnerie paysagère (notamment Pavage-Dallage-Mur en pierre sèche), conduite Minipelle et Microtracteur, Certiphyto et Alternatives au désherbage chimique, chiffrage d'un chantier.

Le référentiel du diplôme est disponible sur le site Chlorofil.fr : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bp/ap/bp-ap-ref-092019.pdf

DURÉE :

10 mois /1267 h au total

Soit 847 h au CFPPA des Pays d'Aude

Et 420 h en entreprise

MODALITÉS D'EVALUATION

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

100 %

Evaluations certificatives :
L'obtention du diplôme est conditionnée par la réussite à toutes les épreuves d'UC

Chaque Unité Capitalisable correspond à une capacité du référentiel, elle même divisée en 2 capacités intermédiaires.

Les épreuves d'évaluations certificatives sont élaborées par les formateurs du CFPPA, préalablement agréées par le Jury UC Régional. Elles sont toutes pratiques/orales.
Le CFPPA des Pays d'Aude est habilité par la DRAAF SFRD Occitanie

Evaluations formatives tout au long de la formation : oraux, pratiques et écrites

FINANCEMENT ET RÉMUNERATIONS

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

60 %

La Région OCCITANIE (40%) et le Fonds Social Européen (60%)
Financement dans le cadre Programme Régional de Formation : QUALIF PRO
Le Pôle emploi
Financement dans le cadre de CSP , CPF, AIF, …
les OPCO, Opérateur de Compétences - les Transition Pro
Financement des formations des salariés , CPF
Structures du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)

Prescripteurs de formation en Occitanie :
Pôle emploi, les Missions locales, les Cap emploi, les Départements, les CIDFF, l'APEC
Contrat de professionnalisation

Hors financement le tarif de l'heure de formation est à 13 € euros

TAUX DE SATISFACTION

91 %

APRÉS LA FORMATION

Débouchés métiers du BP Aménagements Paysagers

- Ouvrier qualifié en entreprise du paysage
- Chef d'équipe
- Entrepreneur à votre compte
- Vendeur-conseil en jardinerie

VOS RÉFÉRENTS SUR NARBONNE

Pédagogie	Administration	Formation	Insertion
Zoher BOUBSILA	Elodie DA SILVA	Gaétan BELLES Trinidad ILLAN	Blandine GALEA

CFPPA DES PAYS D'AUDE
Site de NARBONNE
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE

CONTACTS

04 68 119 119 : Taper 2

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fcpa11 sur

CAMPUS TERRE & NATURE
ENGAGÉ POUR PRENDRE SOIN DU VIVANT

Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
Domaine Lycée Charlemagne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

pôle emploi

Projet cofinancé par le Fonds Social Européen

MaJ : 04/09/2023